

**59<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE  
DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE  
ATOMIQUE (AIEA)**

**VIENNE (Autriche) 14-18 SEPTEMBRE 2015**

**DÉCLARATION DU CAMEROUN**

**PAR**

**Dr Madeleine TCHUINTE**

**Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation du Cameroun que j'ai l'honneur de conduire, je vous félicite chaleureusement pour votre brillante élection à la présidence de la 59<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence générale de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA). Soyez rassuré, ainsi que tout votre bureau, du soutien total de ma délégation au cours de votre mandat auquel je souhaite plein de succès.

Le Cameroun félicite le Turkménistan, l'Antigua-et-Barbuda, et la Barbade pour leur admission à l'AIEA.

Monsieur le Président,

Ma délégation a suivi avec intérêt le rapport présenté par le Directeur Général de l'AIEA, Monsieur YUKIYA Amano, sur les activités de l'Agence au cours de l'année 2014. Elle félicite le Directeur Général et Secrétariat général pour la qualité et la densité des documents mis à la disposition des délégations présentes à cette conférence générale. Ils rendent effectivement compte des progrès réalisés par l'Agence dans les domaines de la coopération technique, de la technologie nucléaire et ses utilisations, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, ainsi que de l'application des garanties dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Monsieur le président,

Le Cameroun apprécie spécialement le programme de coopération technique de l'Agence. Ce programme est orienté vers la satisfaction des besoins des Etats membres et apporte une contribution substantielle à l'atteinte des objectifs du millénaire dans toutes les régions du monde. L'appropriation du mécanisme de planification des projets proposé à cet effet par l'AIEA se concrétise, pour chaque Etat membre, par la signature d'un Programme Cadre National (PCN).

Mon pays s'est livré à cet important exercice en septembre 2014 ici à Vienna, en signant avec le Département de la Coopération Technique son PCN pour la période 2014-2018.

L'engagement de mon pays à soutenir le programme de coopération technique de l'AIEA s'est illustré en 2014 par l'accueil au Cameroun d'un certain nombre d'événements organisés par l'Agence, notamment :

- un atelier sous régional sur la sécurité sanitaire des aliments tenu à Yaoundé du 17 au 21 octobre,
- un cours régional sur l'application des isotopes de l'environnement et de la géochimie pour l'étude de l'interaction entre eaux souterraines et eaux de surface, organisé à Yaoundé du 6 au 17 octobre,
- Un cours sous régional sur le développement d'un programme d'électrification régional en utilisant l'outil de planification MESSAGE fourni par l'AIEA, qui s'est déroulé à Yaoundé du 1<sup>er</sup> au 12 septembre,
- un cours régional sur l'hydrochimie et la datation des eaux souterraines, tenu à Douala du 16 au 27 juin, et
- la réunion de coordination du projet régional sur l'appui à l'approche intégrée de surveillance de la pollution des côtes marines, tenue à Douala du 7 au 11 avril.

Dans le domaine de la sûreté et de la sécurité nucléaires, le Cameroun a aussi abrité en 2014 des événements organisés par l'AIEA, dont :

- Un atelier régional de familiarisation des Etats Africains aux mesures de détection et de réponse dans le domaine de la sécurité nucléaire, tenu à Yaoundé du 4 au 8 août, et
- Un cours régional sur le système de gestion de l'information en sécurité nucléaire, organisé à Yaoundé du 9 au 12 septembre.

Le Cameroun note avec satisfaction que les domaines prioritaires ciblés par le programme de coopération technique de l'AIEA en 2014 ont été la

santé et la nutrition humaine, la sûreté et la sécurité nucléaire et radiologique, l'alimentation et l'agriculture

Mon pays reconnaît par ailleurs que l'AIEA continue d'aider les États Membres, tant individuellement qu'au niveau régional, à élaborer des lois nationales pour accompagner l'utilisation pacifique de techniques nucléaires et les applications des rayonnements ionisants.

A cet égard, le Cameroun recommande le maintien des activités de formation de ressources humaines en droit, à l'instar des cours dispensés par l'Institut de droit nucléaire. En effet la disponibilité d'une capacité nationale à générer les actes législatifs et réglementaires pertinents, objectif principal de cet enseignement, constitue un facteur de pérennisation des applications de la science et de la technologie nucléaires.

Monsieur le Président,

Le Cameroun reconnaît que la gestion et la réglementation efficace des activités associées au cycle de production de l'uranium ne sont pas encore maîtrisées par les pays possédant des gisements uranifères, notamment ceux du continent Africain.

Mon pays réitère son appui au programme de l'AIEA visant le renforcement des capacités des États Membres dans le domaine de la prospection et de la production d'uranium. Le Cameroun salue à cet effet l'avènement du projet interrégional intitulé « Appui à la prospection, à l'augmentation des ressources et à la production d'uranium à l'aide de techniques avancées ».

Le Cameroun adhère entièrement à ce programme destiné à développer les expertises nationales et régionales pour conduire ces activités qui se situent au point de départ de la chaîne du combustible nucléaire. Pour marquer une fois de plus son adhésion à la stratégie de l'Agence dans ce domaine, mon pays s'est porté volontaire pour organiser à Douala, du 10

au 14 novembre 2014, en collaboration avec l'AIEA, un Atelier Régional de formation sur la prospection, l'extraction et le traitement de l'uranium.

Monsieur le Président,

Le Cameroun a également apporté son soutien aux activités de l'AIEA visant l'amélioration constante de son programme de coopération technique en abritant à Douala, du 10 au 14 novembre 2014, un atelier régional de formation sur l'utilisation de la méthodologie du cadre logique et l'application des principes et des outils de suivi des projets de coopération technique,.

Au regard de l'assistance que l'Agence apporte aux États Membres pour améliorer les pratiques réglementaires dans les domaines de la sûreté nucléaire et radiologique, de la préparation aux interventions d'urgence et de la sécurité nucléaire, le Cameroun souligne et reconnaît que l'Agence joue dans ce domaine un rôle unique et globalement apprécié.

Monsieur le Président,

Mon pays a accueilli avec un grand intérêt la mission du Service intégré d'examen de la réglementation (IRRS) du 12 au 21 octobre 2014. Il s'agissait de la deuxième mission du genre après l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de Radioprotection en avril 2007.

Le Cameroun a également abrité une mission consultative internationale sur la sécurité nucléaire (INSServ) en avril 2014. Elle intervenait après l'approbation du Plan Intégré d'appui à la sécurité nucléaire (INSSP) pour le Cameroun en décembre 2013.

Les recommandations de ces missions visant le renforcement des capacités de l'Agence Nationale de Radioprotection du Cameroun, autorité nationale en matière de sûreté et de sécurité nucléaire et

radiologique, ont obtenu l'adhésion des pouvoirs publics et sont maintenant implémentées dans le plan d'action gouvernemental.

Je saisis l'occasion que m'offre cette tribune pour annoncer que le Cameroun vient de ratifier le Protocole additionnel à l'accord signé avec l'Agence sur l'application des garanties dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Mon pays a aussi ratifié l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières et des installations nucléaires. Les lettres respectives de notification de ces actes parviendront au Directeur Général de l'AIEA dans les très prochains jours.

Le Cameroun exprime sa reconnaissance à l'Agence pour sa contribution à tous ces résultats heureux, fruits d'une coopération dynamique et positive qu'elle entretient avec le Cameroun depuis près d'un demi-siècle.

Mon pays entend bénéficier toujours de l'assistance technique de l'Agence afin de parvenir, dans un délai raisonnable, à consolider l'effectivité de son infrastructure nationale de sûreté et de sécurité nucléaires, et à l'arrimer davantage aux instruments internationaux dont l'AIEA est le dépositaire.

Monsieur le Président,

Le Cameroun reconnaît que la gestion des déchets radioactifs et des sources radioactives orphelines demeure une préoccupation globale dans le secteur de l'énergie nucléaire.

Mon pays salue l'aboutissement de l'initiative conjointe de l'AIEA et de la coopération internationale, avec une implication particulière de la France, pour rapatrier les sources radioactives usées et orphelines inventoriées par l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP).

Le contrat de services, déjà signé par les différents acteurs, ouvre la voie au démarrage effectif de l'opération qui sera bouclée probablement avant la fin de l'année en cours. Le Cameroun renouvelle sa gratitude à l'Agence et à tous les bailleurs de fonds qui contribuent au déroulement de ce projet.

Monsieur le Président,

Le Cameroun suit attentivement les actions de l'AIEA relatives à la promotion de l'établissement des infrastructures nationales de sûreté et de sécurité nucléaire en Afrique. Aussi ma délégation félicite l'appui que l'AIEA accorde au réseau des organismes de réglementation nucléaire en Afrique (FNRBA).

Ce soutien s'est illustré à travers l'encadrement des groupes thématiques du Forum et l'élaboration de son plan d'action stratégique 2016-2020 approuvé lors la réunion tenue ici à Vienne le 14 septembre, en marge de la présente session de la conférence générale. A cette occasion mon pays, à travers l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), a été à nouveau porté à la présidence de ce réseau après les élections organisée pour renouveler les membres du Comité Directeur du Forum.

J'exprime la gratitude du Cameroun aux membres du FNRBA pour la confiance qu'ils placé sur mon pays pour conduire les activités du Forum au cours des deux prochaines années.

Le Cameroun demande que l'Agence maintienne une coopération soutenue avec ce réseau dont l'ambition est de contribuer durablement à la promotion de l'utilisation sûre de l'énergie nucléaire en Afrique.

Monsieur le Président,

Mon pays note également avec satisfaction l'appui de l'Agence à la mise œuvre du programme AFRA (Accord Régional de Coopération pour

l'Afrique sur la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires). L'AFRA est le principal véhicule de diffusion des applications pacifiques des technologies nucléaires en Afrique. Il symbolise incontestablement le vrai instrument de l'Atome pour la paix sur ce continent.

Le Cameroun apprécie les apports des bailleurs de fonds et des amis de l'Afrique pour soutenir le programme AFRA. Mon pays encourage aussi les Etats parties à l'AFRA à continuer d'honorer leurs engagements en payant leurs contributions au Fonds AFRA pour aider à la mise en œuvre de toutes les activités programmées.

Monsieur le Président

Le Cameroun demeure convaincu que l'application des Accords de garanties généralisées et du protocole additionnel conditionne l'avènement du régime de non-prolifération et du désarmement nucléaire dans le monde. A cet égard, la ratification du Protocole additionnel par mon pays prouve, de façon indéniable, sa disponibilité à démontrer sa transparence en matière de non-prolifération des armes nucléaires.

Au regard de la prévalence de l'insécurité dans les différentes régions du monde, le Cameroun appelle une fois de plus l'attention de l'Agence sur la nécessité de continuer à développer des mesures appropriées pour garantir la sécurité nucléaire, afin de prévenir la survenance des incidents et des actes impliquant les matières nucléaires et les substances radioactives.

Le Cameroun ne doute pas que l'AIEA veillera à rassembler toutes les expertises pour renforcer le régime international de sûreté et de sécurité nucléaires, afin que l'atome serve à la protection de la vie et à la promotion de la paix dans le monde.

Je vous remercie.